



Le 15 mars 2017

Pour publication immédiate

## QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2016 ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2016

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour l'exercice 2016 et le quatrième trimestre 2016. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média ») dans laquelle elle détient une participation de 81,1 %.

### Faits saillants

#### *Exercice 2016 et développements récents*

- Revenus de 4,02 G\$, en hausse de 125,8 M\$ (3,2 %) par rapport à l'exercice 2015.
- Bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1</sup> de 1,49 G\$, en hausse de 53,4 M\$ (3,7 %).
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 194,7 M\$ (1,59 \$ par action de base) en 2016, contre 151,8 M\$ (1,24 \$ par action de base) en 2015, soit une augmentation de 42,9 M\$ (0,35 \$ par action de base).
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies<sup>2</sup> de 305,5 M\$ (2,49 \$ par action de base) en 2016, contre 239,9 M\$ (1,95 \$ par action de base) en 2015, soit une hausse de 65,6 M\$ (0,54 \$ par action de base), ou de 27,3 %.
- En 2016, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 144,8 M\$ (4,8 %) de ses revenus et de 63,6 M\$ (4,6 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté.
- Progression importante des revenus de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») en 2016 en téléphonie mobile (106,7 M\$ ou 26,4 %), en accès Internet (58,0 M\$ ou 6,3 %), pour Vidéotron Service Affaires (42,1 M\$ ou 60,9 %) et pour le service de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico ») (7,8 M\$ ou 33,1 %).
- Revenu mensuel moyen par abonné<sup>3</sup> (« RMPA ») de Vidéotron de 144,86 \$ en 2016, contre 135,68 \$ en 2015, soit une croissance de 9,18 \$ (6,8 %).
- Augmentation nette de 117 900 unités de service<sup>4</sup> (2,1 %) en 2016, dont 125 300 lignes en téléphonie mobile, 44 600 clients à l'accès Internet par câble et 57 200 clients à Club illico.
- Le 16 février 2017, Pierre Karl Péladeau réintègre le poste de président et chef de la direction de Québecor et de Québecor Média, en remplacement de Pierre Dion, nommé président du conseil d'administration de Québecor Média et membre du conseil d'administration de Québecor.
- Le 10 janvier 2017, TVA Sports devient le diffuseur francophone exclusif de l'Impact de Montréal et le diffuseur officiel de la Major League Soccer (« MLS ») pour les cinq prochaines années.
- Le 15 novembre 2016, Vidéotron a entrepris le déploiement sur son réseau de la technologie Docsis 3.1 qui permettra d'atteindre des vitesses allant jusqu'à 10 Gbit/s en aval et 1 Gbit/s en amont.

---

<sup>1</sup> Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation ajusté »

<sup>2</sup> Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

<sup>3</sup> Voir « Indicateur clé de rendement »

<sup>4</sup> La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et de Club illico, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

- Le 24 octobre 2016, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a annoncé le lancement du site web *TVA.ca* et de l'application mobile TVA.
- Le 13 septembre 2016, 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation »), une filiale de Vidéotron, a procédé à l'ouverture officielle de son centre de données de Montréal, construit au coût de 40,0 M\$, afin de répondre aux besoins spécifiques de l'hébergement de données.
- Au premier trimestre 2016, la Société a haussé de 28,6 % son dividende trimestriel versé sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »), qui est passé de 0,035 \$ à 0,045 \$ par action.

#### *Quatrième trimestre 2016*

- Revenus de 1,05 G\$, en hausse de 26,9 M\$ (2,6 %).
- Bénéfice d'exploitation ajusté de 389,3 M\$, en hausse de 28,5 M\$ (7,9 %).
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 123,3 M\$ (1,01 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2016, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 34,8 M\$ (0,28 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit un écart favorable de 158,1 M\$ (1,29 \$ par action de base), dont l'incidence favorable de 130,8 M\$ liée à la fluctuation de la juste valeur des débetures convertibles.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 84,7 M\$ (0,69 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2016, contre 58,0 M\$ (0,47 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit une hausse de 26,7 M\$ (0,22 \$ par action de base), ou de 46,0 %.
- Hausse de 62 300 unités de service au quatrième trimestre 2016, dont 26 200 lignes à la téléphonie mobile, 16 700 clients au service d'accès Internet par câble et 36 200 clients à Club Illico.
- RMPA de Vidéotron de 148,56 \$ au quatrième trimestre 2016, contre 140,19 \$ à la même période de 2015, en hausse de 8,37 \$ (6,0 %).

« Je suis très heureux de reprendre la direction de Québecor, une entreprise en excellente santé financière qui a connu une croissance continue au cours des dernières années », a déclaré Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor. « J'entends poursuivre le travail accompli par mon prédécesseur, Pierre Dion, épaulé par la solide équipe de direction en place, afin de continuer le développement de la Société et de ses activités. Nous allons maintenir le déploiement de notre stratégie d'affaires en nous appuyant sur les mêmes vecteurs de croissance qui ont tant contribué à son succès.

« En 2016, Québecor a généré des revenus en hausse de 3,2 % et un bénéfice d'exploitation ajusté en progression de 3,7 %, grâce une fois de plus à son secteur Télécommunications », a commenté Pierre Karl Péladeau. « Nos clients continuent de répondre avec enthousiasme à l'offre de Vidéotron. La base de clientèle au service mobile de Vidéotron a d'ailleurs franchi le cap des 900 000 lignes au début de 2017, confirmant ainsi le positionnement de Vidéotron parmi les chefs de file en téléphonie mobile au Québec. Notons également la progression de 27,3 % du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor en 2016, qui reflète pleinement la croissance des résultats d'exploitation de la Société, de même que l'impact positif des opérations financières réalisées au cours des deux dernières années. Québecor a également connu un excellent quatrième trimestre 2016, affichant un bénéfice d'exploitation ajusté en hausse de 7,9 %, attribuable à l'amélioration de la rentabilité de chacun de ses secteurs, et un bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies en progression de 46,0 % », a ajouté Pierre Karl Péladeau.

« Nous sommes satisfaits des résultats que Vidéotron a enregistrés en 2016 et sommes confiants que les opportunités offertes par l'évolution à long terme de l'industrie du sans-fil nous permettront de poursuivre la croissance soutenue de nos services de téléphonie mobile », a déclaré Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron. « De plus, nous demeurons disciplinés dans l'atteinte du juste équilibre entre la progression recherchée de la clientèle et le contrôle des coûts d'acquisition de clients, ce qui maximise la croissance de la rentabilité de ce service. La téléphonie mobile a contribué à la hausse de 117 900 unités de service de Vidéotron en 2016 et à la progression de 9,18 \$ (6,8 %) du RMPA. Le RMPA du service mobile est passé de 47,92 \$ en 2015 à 51,23 \$ en 2016, soit une hausse de 3,31 \$ (6,9 %).

« Par ailleurs, le développement de nos services d'accès Internet et de nos services d'affaires a aussi contribué positivement à la progression de nos résultats », a ajouté Manon Brouillette. « Notre stratégie de commercialisation des services Internet Fibre Hybride 120 et Fibre Hybride 200 connaît un franc succès, Vidéotron étant la seule entreprise de télécommunications à pouvoir offrir des services aussi performants et rapides sur un si vaste territoire au Québec. En outre, Vidéotron a lancé, en juillet 2016, le service d'accès Internet Fibre hybride Giga, et entrepris le déploiement, en novembre 2016, de la technologie Docsis 3.1 qui permettra

ultimement d'atteindre des vitesses allant jusqu'à 10 Gbit/s. Toutes ces initiatives réaffirment le leadership de Vidéotron dans l'accès Internet à très haute vitesse pour sa clientèle des services résidentiel et d'affaires. Dans le secteur des services d'affaires, après l'acquisition de Fibrenoire inc. en janvier 2016, nous avons accru les investissements dans nos centres de données et procédé à l'ouverture, en septembre 2016, d'un nouveau centre à Montréal, lequel est doté de l'une des plus grandes salles de serveurs au Québec. Mentionnons que les centres de données 4Degrés Colocation ont obtenu la certification ISO 27001, soit l'une des normes internationales les plus réputées. »

Selon les résultats d'une enquête de la firme indépendante de recherche Forrester publiés à la fin de 2016, Vidéotron offrait la meilleure expérience client parmi tous les fournisseurs de services de télédistribution, Internet et mobile au Canada. Le service mobile de Vidéotron s'est vu attribuer l'ultime distinction de la meilleure expérience client parmi les 193 marques du sondage Forrester en 2016 pour établir l'indice d'expérience de la clientèle au Canada. « Nous avons toujours été guidés par notre désir de repousser les limites de l'expérience client et nous sommes très fiers de ces reconnaissances, obtenues grâce à l'engagement constant de nos 6 500 employés », a conclu Manon Brouillette.

« Le secteur Média a affiché une hausse de 2,4 M\$ (10,8 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté au quatrième trimestre 2016, dont une croissance de 4,7 M\$ (37,0 %) du bénéfice d'exploitation ajusté de ses activités de télédiffusion. Ce rendement est attribuable à l'incidence de la hausse des revenus publicitaires du Réseau TVA et de la chaîne TVA Sports, à l'augmentation des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées, ainsi qu'à la réduction de coûts liée aux mesures de restructuration », a commenté Julie Tremblay, présidente et chef de la direction de Groupe Média.

« Les grands bouleversements dans l'industrie des médias, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, ont été à l'origine de la mise en œuvre de plusieurs mesures de transformation destinées à nous adapter à ces changements », a ajouté Julie Tremblay. « Ainsi, face à un environnement en changement incessant et afin d'équilibrer ses coûts et d'accroître son efficacité opérationnelle, le secteur Média a annoncé, le 2 novembre 2016, des changements à sa structure organisationnelle. Cette transformation a entraîné la réduction de 220 postes, surtout des postes de cadres, de professionnels et de soutien administratif. Le secteur Média pourra ainsi maintenir son leadership en information ainsi qu'en production de contenus et continuer à faire rayonner ses marques phares.

« Au chapitre du développement des affaires, nous sommes très fiers de la conclusion d'une entente faisant de TVA Sports le diffuseur francophone exclusif de l'Impact de Montréal et le diffuseur officiel de la MLS pour les cinq prochaines années. Grâce à ce partenariat, TVA Sports enrichira sa programmation de nouveaux contenus et en assurera le rayonnement sur les diverses plateformes médias de Québecor », a mentionné Julie Tremblay. « Le secteur Média a aussi procédé, en 2016, à la mise en ligne du nouveau site web *TVA.ca* et de l'application mobile TVA, dans le cadre de la stratégie de Groupe TVA qui consiste à élargir son positionnement dans les nouveaux médias et les canaux Internet de diffusion afin de rejoindre toujours plus efficacement tous ses segments d'auditoire », a conclu Julie Tremblay.

Dans le secteur Sports et divertissement, le Centre Vidéotron a complété sa première année complète d'exploitation en septembre 2016. Le Centre Vidéotron a proposé à sa clientèle une programmation vaste et diversifiée de spectacles et d'événements sportifs, qui ne cesse de s'enrichir et de se bonifier. Par ailleurs, mentionnons que GesteV est devenue, en avril 2016, la signature officielle de l'ensemble des événements et des spectacles qui seront produits ou présentés par Québecor, venant ainsi bonifier l'offre globale de l'entreprise.

« En 2016, Québecor a enregistré de solides résultats financiers consolidés tout en réalisant la mise en œuvre de son plan d'affaires concentré sur les activités à fort potentiel de croissance. La Société demeure toujours bien positionnée pour atteindre ses objectifs de rentabilité et de maximisation de la valeur pour ses actionnaires », a commenté Pierre Karl Péladeau.

« En terminant, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance et ma gratitude à Pierre Dion pour son leadership exemplaire et son travail inspiré. Il a occupé des postes à la haute direction de Québecor et de ses filiales depuis 2004, est l'un de nos plus fidèles collaborateurs et continuera, dans ses nouvelles fonctions, de jouer un rôle actif et stratégique au sein de la Société », a conclu Pierre Karl Péladeau.

**Tableau 1****Faits saillants financiers de Québecor – 2012 à 2016**

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2016	2015	2014	2013	2012
Revenus	4 016,6 \$	3 890,8 \$	3 619,8 \$	3 549,8 \$	3 454,8 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	1 494,1	1 440,7	1 409,8	1 380,4	1 303,1
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	194,7	165,6	29,0	(127,2)	240,8
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	194,7	151,8	(30,1)	(288,6)	159,1
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	305,5	239,9	209,7	185,3	162,3
Par action de base :					
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	1,59	1,35	0,24	(1,03)	1,91
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	1,59	1,24	(0,24)	(2,33)	1,26
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	2,49	1,95	1,70	1,49	1,28

**Comparaison des exercices 2016 et 2015****Revenus** de 4,02 G\$, en hausse de 125,8 M\$ (3,2 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (144,8 M\$ ou 4,8 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (11,4 M\$ ou 49,1 %).
- Diminution dans le secteur Média (37,8 M\$ ou -3,9 %).

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 1,49 G\$, en hausse de 53,4 M\$ (3,7 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (63,6 M\$ ou 4,6 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur). Écart favorable dans le secteur Sports et divertissement (4,5 M\$ ou 38,5 %).
- Diminution dans le secteur Média (6,9 M\$ ou -9,8 %). Écart défavorable au siège social (7,8 M\$), expliqué principalement par l'écart défavorable de la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 5,3 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions en 2016, par rapport à 2015. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart défavorable de 8,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société en 2016.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 194,7 M\$ (1,59 \$ par action de base) en 2016, contre 151,8 M\$ (1,24 \$ par action de base) en 2015, soit une augmentation de 42,9 M\$ (0,35 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
  - une diminution de 189,8 M\$ relative à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs, dont 75,0 M\$ sans incidence fiscale ;
  - la hausse de 53,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
  - la diminution de 40,6 M\$ de la charge d'amortissement ;
  - un écart favorable de 19,7 M\$ au chapitre de la perte liée aux activités abandonnées ;

- la diminution de 7,0 M\$ des frais financiers ;
- l'écart favorable de 4,8 M\$ relativement aux pertes sur refinancement de dettes.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart défavorable de 144,9 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments ;
- un écart défavorable de 77,0 M\$ au chapitre de la perte et du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 78,7 M\$ sans incidence fiscale ;
- l'écart défavorable de 24,7 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
- l'écart défavorable de 25,8 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.

En 2016, Québecor Média a réalisé des tests de dépréciation sur son unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Magazines, considérant la tendance à la baisse affectant les revenus publicitaires dans l'industrie. Québecor Média a conclu que la valeur recouvrable de son UGT Magazines était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 40,1 M\$ (sans incidence fiscale) a été comptabilisée en 2016. De plus, une charge de dépréciation d'actifs incorporels totalisant 0,8 M\$ a été comptabilisée dans le secteur Média en 2016.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 305,5 M\$ (2,49 \$ par action de base) en 2016, contre 239,9 M\$ (1,95 \$ par action de base) en 2015, soit une hausse de 65,6 M\$ (0,54 \$ par action de base).

### Comparaison des quatrièmes trimestres 2016 et 2015

**Revenus** de 1,05 G\$, en hausse de 26,9 M\$ (2,6 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (28,1 M\$ ou 3,6 % des revenus du secteur).
- Diminution dans les secteurs Média (4,1 M\$ ou -1,5 %) et Sports et divertissement (0,3 M\$ ou -3,0 %).

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 389,3 M\$, en hausse de 28,5 M\$ (7,9 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (15,6 M\$ ou 4,5 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et Média (2,4 M\$ ou 10,8 %). Écart favorable dans le secteur Sports et divertissement (2,1 M\$) et au siège social (8,4 M\$), expliqué essentiellement, dans ce dernier cas, par l'écart favorable de la charge de rémunération à base d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 2,1 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au quatrième trimestre 2016, par rapport à la même période de 2015. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 7,8 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au quatrième trimestre 2016.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 123,3 M\$ (1,01 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2016, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 34,8 M\$ (0,28 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit un écart favorable de 158,1 M\$ (1,29 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
  - un écart favorable de 135,7 M\$ au chapitre du gain et de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 130,8 M\$ sans incidence fiscale ;
  - la hausse de 28,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
  - la diminution de 9,2 M\$ de la charge d'amortissement ;
  - un écart favorable de 3,7 M\$ relatif à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart défavorable de 7,8 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
- l'écart défavorable de 7,3 M\$ relativement à une perte sur refinancement de dettes ;

- l'écart défavorable de 5,3 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 84,7 M\$ (0,69 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2016, contre 58,0 M\$ (0,47 \$ par action de base) à la même période de 2015, soit une hausse de 26,7 M\$ (0,22 \$ par action de base), ou de 46,0 %.

## Opérations financières

- Conformément à un avis émis le 2 décembre 2016, Vidéotron a remboursé, le 5 janvier 2017, un montant en capital global de 175,0 M\$ de ses billets de premier rang, émis le 5 juillet 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant le 15 juillet 2021, pour un prix de 103,438 % du montant nominal.
- En juin 2016, Québecor a modifié sa facilité de crédit renouvelable afin de proroger son échéance jusqu'en juillet 2019, Québecor Média a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie afin de proroger son échéance jusqu'en juillet 2020 et Vidéotron a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie et sa facilité de crédit renouvelable non garantie afin de proroger leur échéance jusqu'en juillet 2021. Certaines conditions relatives à ces facilités de crédit ont également été modifiées.

## Dividendes

Le 14 mars 2017, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,045 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions subalternes catégorie B. Ce dividende sera versé le 25 avril 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2017. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

## Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 3 août 2016, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 3 août 2016. Les rachats peuvent être effectués entre les 15 août 2016 et 14 août 2017, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

En 2016, la Société a racheté et annulé 609 300 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 22,7 M\$ (413 300 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 12,4 M\$ en 2015). L'excédent de 20,4 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en réduction des bénéfices non répartis (10,8 M\$ en 2015).

## Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats de l'exercice 2016 et du quatrième trimestre 2016 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <[www.quebecor.com/fr/rapports\\_trimestriels\\_quebecor\\_inc](http://www.quebecor.com/fr/rapports_trimestriels_quebecor_inc)> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)>.

## Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 15 mars 2017, à 11 h (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour l'exercice 2016 et le quatrième trimestre 2016, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 48006#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 1212694 et code d'accès pour les participants 48006#, entre les 15 mars 2017 et 15 juin 2017. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <[www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique](http://www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique)>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

## **Mise en garde concernant l'information prospective**

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à conserver les clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques associés aux conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)> et à <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 15 mars 2017 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

## À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrée les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX:QBR.A) (TSX:QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, détient une participation de 81,07 % dans Québecor Média, laquelle emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès des gens qui œuvrent au sein de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>

Suivez-nous sur Twitter : <[www.twitter.com/Quebecor](http://www.twitter.com/Quebecor)>

– 30 –

### Sources :

Jean-François Pruneau  
Vice-président principal et chef de la direction financière  
Québecor inc. et Québecor Média inc.  
[jean-francois.pruneau@quebecor.com](mailto:jean-francois.pruneau@quebecor.com)  
514 380-4144

Martin Tremblay  
Vice-président, Affaires publiques  
Québecor Média inc.  
[martin.tremblay@quebecor.com](mailto:martin.tremblay@quebecor.com)  
514 380-1985



## DÉFINITIONS

### Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et la perte liée aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 4 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés de Québecor. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015 présentées dans le tableau 4 ci-dessous proviennent des états consolidés des résultats non audités.

**Tableau 4**

**Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés**  
(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre		Trois mois terminés les 31 décembre	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :				
Télécommunications	1 449,4	\$ 1 385,8	\$ 364,6	\$ 349,0
Média	63,3	70,2	24,7	22,3
Sports et divertissement	(7,2)	(11,7)	(1,0)	(3,1)
Siège social	(11,4)	(3,6)	1,0	(7,4)
	<b>1 494,1</b>	1 440,7	<b>389,3</b>	360,8
Amortissement	(653,0)	(693,6)	(167,3)	(176,5)
Frais financiers	(328,0)	(335,0)	(84,4)	(85,7)
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(70,3)	6,7	47,8	(87,9)
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments	(28,0)	116,9	(13,3)	(8,0)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	(40,9)	(230,7)	–	(3,7)
Perte sur refinancement de dettes	(7,3)	(12,1)	(7,3)	–
Impôts sur le bénéfice	(117,8)	(93,1)	(21,4)	(20,6)
Perte liée aux activités abandonnées	–	(19,7)	–	(0,9)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>248,8</b>	\$ 180,1	\$ 143,4	\$ (22,5)

## Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires avant (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements, et avant la perte liée aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 5 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés de Québecor. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015 présentées dans le tableau 5 ci-dessous proviennent des états consolidés des résultats non audités.

**Tableau 5**

### Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre		Trois mois terminés les 31 décembre	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	305,5	\$ 239,9	\$ 84,7	\$ 58,0
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(70,3)	6,7	47,8	(87,9)
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments	(28,0)	116,9	(13,3)	(8,0)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	(40,9)	(230,7)	–	(3,7)
Perte sur refinancement de dettes	(7,3)	(12,1)	(7,3)	–
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements <sup>1</sup>	11,5	2,8	7,8	4,0
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	24,2	42,1	3,6	3,5
Activités abandonnées	–	(13,8)	–	(0,7)
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires</b>	<b>194,7</b>	<b>\$ 151,8</b>	<b>\$ 123,3</b>	<b>\$ (34,8)</b>

<sup>1</sup> Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

## INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement qui est fréquemment utilisé dans l'industrie, soit le RMPA. Cet indicateur sert à mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et Club illico, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et de Club illico, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période visée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

# QUÉBECOR INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)  
(non audités)

	Trois mois terminés les 31 décembre		Douze mois terminés les 31 décembre	
	2016	2015	2016	2015
<b>Revenus</b>	<b>1 050,4</b>	<b>\$ 1 023,5</b>	<b>\$ 4 016,6</b>	<b>\$ 3 890,8</b>
Coûts liés au personnel	178,6	178,8	714,8	697,4
Achats de biens et services	482,5	483,9	1 807,7	1 752,7
Amortissement	167,3	176,5	653,0	693,6
Frais financiers	84,4	85,7	328,0	335,0
(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(47,8)	87,9	70,3	(6,7)
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments	13,3	8,0	28,0	(116,9)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	-	3,7	40,9	230,7
Perte sur refinancement de dettes	7,3	-	7,3	12,1
<b>Bénéfice (perte) avant impôts sur le bénéfice</b>	<b>164,8</b>	<b>(1,0)</b>	<b>366,6</b>	<b>292,9</b>
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	27,7	8,7	158,2	63,4
Différés	(6,3)	11,9	(40,4)	29,7
	<b>21,4</b>	<b>20,6</b>	<b>117,8</b>	<b>93,1</b>
<b>Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies</b>	<b>143,4</b>	<b>(21,6)</b>	<b>248,8</b>	<b>199,8</b>
Perte liée aux activités abandonnées	-	(0,9)	-	(19,7)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>143,4</b>	<b>\$ (22,5)</b>	<b>\$ 248,8</b>	<b>\$ 180,1</b>
<b>Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux</b>				
Actionnaires	123,3	(34,1)	194,7	165,6
Participations ne donnant pas le contrôle	20,1	12,5	54,1	34,2
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux</b>				
Actionnaires	123,3	(34,8)	194,7	151,8
Participations ne donnant pas le contrôle	20,1	12,3	54,1	28,3
<b>Résultat par action attribuable aux actionnaires</b>				
De base :				
Tiré des activités poursuivies	1,01	(0,28)	1,59	1,35
Tiré des activités abandonnées	-	-	-	(0,11)
Bénéfice net (perte nette)	1,01	(0,28)	1,59	1,24
Dilué :				
Tiré des activités poursuivies	0,54	(0,28)	1,58	1,18
Tiré des activités abandonnées	-	-	-	(0,09)
Bénéfice net (perte nette)	0,54	(0,28)	1,58	1,09
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)</b>	<b>122,1</b>	<b>122,5</b>	<b>122,3</b>	<b>122,7</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)</b>	<b>143,3</b>	<b>122,5</b>	<b>122,7</b>	<b>143,7</b>

# QUÉBECOR INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	Trois mois terminés les 31 décembre		Douze mois terminés les 31 décembre	
	2016	2015	2016	2015
<b>Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies</b>	<b>143,4</b>	<b>\$ (21,6)</b>	<b>248,8</b>	<b>\$ 199,8</b>
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
(Perte) gain sur évaluation des instruments financiers dérivés	(56,4)	(31,3)	(30,9)	14,0
Impôts différés	(1,7)	(7,3)	15,9	(41,6)
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
Gain (perte) sur réévaluation	153,8	(28,4)	32,8	(28,4)
Impôts différés	(41,1)	7,7	(8,8)	7,7
Reclassement aux résultats :				
Gain lié aux couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	(3,9)
Impôts différés	-	-	-	(0,4)
	<b>54,6</b>	<b>(59,3)</b>	<b>9,0</b>	<b>(52,6)</b>
<b>Résultat global lié aux activités poursuivies</b>	<b>198,0</b>	<b>(80,9)</b>	<b>257,8</b>	<b>147,2</b>
Perte liée aux activités abandonnées	-	(0,9)	-	(19,7)
<b>Résultat global</b>	<b>198,0</b>	<b>\$ (81,8)</b>	<b>257,8</b>	<b>\$ 127,5</b>
<b>Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux</b>				
Actionnaires	161,7	\$ (81,6)	199,8	\$ 126,1
Participations ne donnant pas le contrôle	36,3	0,7	58,0	21,1
<b>Résultat global attribuable aux</b>				
Actionnaires	161,7	\$ (82,3)	199,8	\$ 112,3
Participations ne donnant pas le contrôle	36,3	0,5	58,0	15,2

# QUÉBECOR INC.

## INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)  
(non audité)

Trois mois terminés le 31 décembre 2016

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	805,2	\$ 266,0	\$ 9,8	\$ (30,6)	\$ 1 050,4
Coûts liés au personnel	96,0	70,6	3,4	8,6	178,6
Achats de biens et services	344,6	170,7	7,4	(40,2)	482,5
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	364,6	24,7	(1,0)	1,0	389,3
Amortissement					167,3
Frais financiers					84,4
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(47,8)
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments					13,3
Perte sur refinancement de dettes					7,3
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>164,8</b>
Acquisitions d'immobilisations	158,9	\$ 9,3	\$ 0,6	\$ (2,3)	\$ 166,5
Acquisitions d'actifs incorporels	32,3	2,6	0,2	1,0	36,1

Trois mois terminés le 31 décembre 2015

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	777,1	\$ 270,1	\$ 10,1	\$ (33,8)	\$ 1 023,5
Coûts liés au personnel	92,2	66,9	3,9	15,8	178,8
Achats de biens et services	335,9	180,9	9,3	(42,2)	483,9
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	349,0	22,3	(3,1)	(7,4)	360,8
Amortissement					176,5
Frais financiers					85,7
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					87,9
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments					8,0
Dépréciation d'autres actifs					3,7
Perte avant impôts sur le bénéfice					(1,0)
Acquisitions d'immobilisations	149,2	\$ 11,2	\$ 3,3	\$ 0,1	\$ 163,8
Acquisitions d'actifs incorporels	31,1	2,8	-	1,6	35,5

# QUÉBECOR INC.

## INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)  
(non audité)

Douze mois terminés le 31 décembre 2016

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	3 151,8	\$ 938,0	\$ 34,6	\$ (107,8)	\$ 4 016,6
Coûts liés au personnel	379,7	269,2	11,5	54,4	714,8
Achats de biens et services	1 322,7	605,5	30,3	(150,8)	1 807,7
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	1 449,4	63,3	(7,2)	(11,4)	1 494,1
Amortissement					653,0
Frais financiers					328,0
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					70,3
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments					28,0
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					40,9
Perte sur refinancement de dettes					7,3
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>366,6</b>
Acquisitions d'immobilisations	666,8	\$ 38,2	\$ 2,5	\$ 0,3	\$ 707,8
Acquisitions d'actifs incorporels	125,6	10,2	0,8	3,2	139,8

Douze mois terminés le 31 décembre 2015

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	3 007,0	\$ 975,8	\$ 23,2	\$ (115,2)	\$ 3 890,8
Coûts liés au personnel	359,4	285,3	11,0	41,7	697,4
Achats de biens et services	1 261,8	620,3	23,9	(153,3)	1 752,7
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	1 385,8	70,2	(11,7)	(3,6)	1 440,7
Amortissement					693,6
Frais financiers					335,0
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(6,7)
Restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments					(116,9)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					230,7
Perte sur refinancement de dettes					12,1
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>292,9</b>
Acquisitions d'immobilisations	630,2	\$ 36,0	\$ 12,0	\$ 0,4	\$ 678,6
Acquisitions d'actifs incorporels	312,3	9,3	34,6	4,4	360,6

<sup>1</sup> Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net (la perte nette) avant amortissement, frais financiers, (gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, litige et autres éléments, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, perte sur refinancement de dettes, impôts sur le bénéfice et perte liée aux activités abandonnées.

# QUÉBECOR INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)

(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	327,2	\$ 2,3	\$ 238,9	\$ (64,4)	\$ 559,3	\$ 1 063,3
Bénéfice net	-	-	151,8	-	28,3	180,1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(39,5)	(13,1)	(52,6)
Dividendes ou distributions	-	-	(16,0)	-	(23,4)	(39,4)
Rachat d'actions catégorie B	(1,6)	-	(10,8)	-	-	(12,4)
Émission d'actions d'une filiale à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	12,1	12,1
Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle et d'entreprises	-	-	(281,7)	(7,3)	(210,1)	(499,1)
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	325,6	2,3	82,2	(111,2)	353,1	652,0
Bénéfice net	-	-	194,7	-	54,1	248,8
Autres éléments du résultat global	-	-	-	5,1	3,9	9,0
Dividendes ou distributions	-	-	(20,8)	-	(19,1)	(39,9)
Rachat d'actions catégorie B	(2,3)	-	(20,4)	-	-	(22,7)
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>323,3</b>	<b>\$ 2,3</b>	<b>\$ 235,7</b>	<b>\$ (106,1)</b>	<b>\$ 392,0</b>	<b>\$ 847,2</b>

# QUÉBECOR INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	Trois mois terminés les 31 décembre		Douze mois terminés les 31 décembre	
	2016	2015	2016	2015
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies	143,4	\$ (21,6)	\$ 248,8	\$ 199,8
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	141,5	154,1	555,1	595,2
Amortissement des actifs incorporels	25,8	22,4	97,9	98,4
(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(47,8)	87,9	70,3	(6,7)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	-	3,7	40,9	230,7
Perte sur refinancement de dettes	7,3	-	7,3	12,1
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	1,9	1,7	7,1	7,1
Impôts différés	(6,3)	11,9	(40,4)	29,7
Autres	1,3	3,1	3,2	5,9
	<u>267,1</u>	<u>263,2</u>	<u>990,2</u>	<u>1 172,2</u>
Variation nette hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	43,7	160,2	122,8	(100,0)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	<u>310,8</u>	<u>423,4</u>	<u>1 113,0</u>	<u>1 072,2</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(500,0)
Acquisitions d'entreprises	(0,4)	(2,5)	(119,5)	(94,5)
Dispositions d'entreprises	-	-	3,0	316,3
Acquisitions d'immobilisations	(166,5)	(163,8)	(707,8)	(678,6)
Acquisitions d'actifs incorporels	(36,1)	(35,5)	(139,8)	(360,6)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	1,2	2,2	4,3	4,6
Autres	(0,2)	0,4	12,6	(12,6)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies	<u>(202,0)</u>	<u>(199,2)</u>	<u>(947,2)</u>	<u>(1 325,4)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Variation nette des emprunts bancaires	(13,8)	(12,5)	(15,4)	29,1
Variation nette des facilités de crédit renouvelable	(70,1)	(124,3)	(64,5)	227,1
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	-	-	-	370,1
Remboursements de la dette à long terme	(7,8)	(7,5)	(20,0)	(653,3)
Règlement de contrats de couverture	(3,2)	(68,6)	0,4	(34,3)
Rachat d'actions catégorie B	(14,1)	(1,3)	(22,7)	(12,4)
Émission d'actions d'une filiale à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	12,1
Dividendes	(5,5)	(4,3)	(20,8)	(16,0)
Dividendes ou distributions payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(4,8)	(4,9)	(19,1)	(23,4)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement poursuivies	<u>(119,3)</u>	<u>(223,4)</u>	<u>(162,1)</u>	<u>(101,0)</u>
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies	(10,5)	0,8	3,7	(354,2)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités abandonnées	-	(1,1)	-	(22,5)
Espèces et quasi-espèces au début de la période	32,8	18,9	18,6	395,3
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de la période</b>	<u>22,3</u>	<u>\$ 18,6</u>	<u>\$ 22,3</u>	<u>\$ 18,6</u>
<b>Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit</b>				
Espèces	21,5	\$ 17,0	\$ 21,5	\$ 17,0
Quasi-espèces	0,8	1,6	0,8	1,6
	<u>22,3</u>	<u>\$ 18,6</u>	<u>\$ 22,3</u>	<u>\$ 18,6</u>
<b>Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation</b>				
Intérêts payés en espèces	111,6	\$ 111,6	\$ 308,6	\$ 305,7
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	26,4	24,0	104,4	158,0



# QUÉBECOR INC.

## BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Espèces et quasi-espèces	22,3	18,6
Débiteurs	525,4	494,1
Impôts sur le bénéfice	6,9	28,6
Stocks	183,3	215,5
Frais payés d'avance	53,0	46,0
	<b>790,9</b>	<b>802,8</b>
<b>Actif à long terme</b>		
Immobilisations	3 605,1	3 424,9
Actifs incorporels	1 224,0	1 178,0
Écart d'acquisition	2 725,4	2 678,4
Instruments financiers dérivés	809,0	1 072,4
Impôts différés	16,0	29,5
Autres éléments d'actif	91,9	89,9
	<b>8 471,4</b>	<b>8 473,1</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 262,3</b>	<b>9 275,9</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Emprunts bancaires	18,9	34,3
Créditeurs et charges à payer	705,9	654,9
Provisions	69,3	67,1
Revenus différés	339,7	321,5
Impôts sur le bénéfice	35,2	9,1
Tranche à court terme de la dette à long terme	51,8	44,0
	<b>1 220,8</b>	<b>1 130,9</b>
<b>Passif à long terme</b>		
Dette à long terme	5 616,9	5 812,4
Instruments financiers dérivés	0,3	118,7
Débtures convertibles	500,0	500,0
Autres éléments de passif	516,2	448,2
Impôts différés	560,9	613,7
	<b>7 194,3</b>	<b>7 493,0</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions	323,3	325,6
Surplus d'apport	2,3	2,3
Bénéfices non répartis	235,7	82,2
Cumul des autres éléments du résultat global	(106,1)	(111,2)
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>455,2</b>	<b>298,9</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	392,0	353,1
	<b>847,2</b>	<b>652,0</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>9 262,3</b>	<b>9 275,9</b>